

Extrait du Webécoles - Site officiel

<http://webecoles.fr/spip.php?article28>

Associer un forum à un article

- Documentation - Edition avancée -



Date de mise en ligne : dimanche 24 mars 2013

Copyright © Webécoles - Site officiel - Tous droits réservés

Lorsqu'un forum est modéré a priori, tout message posté par un internaute doit être validé par un administrateur (*professeur*) pour apparaître effectivement sur le site public. Ne pas modérer le forum ou ne le modérer qu'a posteriori engagerait la responsabilité de l'école en cas de contribution inopportune. C'est pourquoi au sein du portail Webécoles, ne sont autorisés que les forums modérés a priori.

Un message posté par un administrateur (*professeur*) est automatiquement validé et publié.

Associer un forum à un article

1. Naviguer dans l'espace privé jusqu'à l'article souhaité et cliquer sur son titre.
2. Dans la partie gauche de la page, cliquer sur le triangle noir précédant « FORUM & PÉTITION ».
3. Ouvrir la première liste déroulante, sélectionner « modération a priori », puis cliquer sur « Changer ».
4. Cliquer sur « Voir en ligne » (*en haut à gauche*) pour visualiser l'affichage sur le site public.
Le lien « Répondre à cet article » est désormais proposé, alors qu'il ne l'était pas avant.

Gérer un forum associé à un article

1. Naviguer dans l'espace privé jusqu'à l'article souhaité et cliquer sur son titre.
2. Dans le cadre « FORUM & PÉTITION ». s'affiche le nombre de contributions.
3. Cliquer sur ce lien, puis sur une des trois propositions :
 - Supprimer ce message ;
 - Valider ce message ;
 - Valider ce message & Répondre à ce message.